

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio**

Band (Jahr): **12 (1894)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**Abonnemente:**  
(inkl. Porto)  
Schweiz: Jährlich Fr. 6, 2<sup>tes</sup> Semester Fr. 3. — Ausland: Jährlich Fr. 22, 2<sup>tes</sup> Semester Fr. 12.  
In der Schweiz kann nur bei der Post abbestellt werden; im Ausland auch durch Postmandat an die Administration des Blattes in Bern.  
Preis einzelner Nummern 25 Cts.

**Abonnements:**  
(Port compris)  
Suisse: un an fr. 6, 2<sup>e</sup> semestre fr. 3. — Etranger: un an fr. 22, 2<sup>e</sup> semestre fr. 12.  
On s'abonne, en Suisse, exclusivement aux offices postaux; à l'étranger, aux offices postaux ou par mandat postal à l'Administration de la feuille, à Berne.  
Prix du numéro 25 cts.

# Schweizerisches Handelsamtsblatt

## Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

<p>regelmässig Mittwochs und Samstag abends. Nach Bedürfniss erscheint das Blatt auch an andern Tagen.</p>	<p><b>Redaktion und Administration</b> im schweizerischen Departement des Auswärtigen, Abteilung Handel.</p>	<p><b>Rédaction et Administration</b> au Département fédéral des Affaires étrangères, Division du commerce.</p>	<p>La feuille est expédiée régulièrement les mercredi et samedi soir; elle paraît en outre d'autres jours suivant les besoins.</p>
--	--	---	--

**Insertionspreis:** Halbe Spaltenbreite 30 Cts., ganze Spaltenbreite 50 Cts. per Zeile. Inserate werden von der Administration des Handelsamtsblattes in Bern, sowie von den Annoncen-Agenturen angenommen.

**Prix des annonces:** La petite ligne 30 cts., la ligne de la largeur d'une colonne 50 cts. Les annonces sont reçues par l'Administration de la feuille, à Berne, et par les Agences de publicité.

### Inhalt — Sommaire.

Abhanden gekommener Werttitel (Titre disparu). — Handelsregister. — Register du commerce. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — Patentschriftensammlung. — Collection des exposés d'invention. — Durchschnitts-Maximal- und Minimal-Positionen der schweizerischen Emissionsbanken. — Positions moyennes, maximales et minimales des banques d'émission suisses. — Patenttaxen der Handelsreisenden. — Ausländische Banken. — Banques étrangères. — Télégrammes.

### Amtlicher Teil. — Partie officielle.

#### Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Titoli smarriti.

##### Vermisste Kapitalbriefe.

Nr. 2334 im Betrage von 130 Fr. à 100 Rp. mit 320 Fr. Vorgang und 210 Fr. à 100 Rp. mit 665 Fr. Vorgang, haftend auf der Heimat Nr. 47/45 «Kellen» im Bezirk Schlatt-Haslen, werden vermisst.

Der allfällige Inhaber dieser Titel wird aufgefordert, dieselben innert drei Monaten a dato auf unterzogener Stelle einzureichen, sonst werden selbe als amortisiert im Pfandprotokoll gestrichen.

Appenzell, den 12. Januar 1894.

(W. 3)

Die Landeskanzlei.

#### Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

##### I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale.

###### Bern — Berne — Berna

###### Bureau Fraubrunnen.

1894. 12. Januar. Inhaberin der Firma **Frau Brand-Muster** in Utzenstorf ist Frau Elise Brand, geb. Muster, Jakobs Ehefrau, von Urnenbach, geboren 1865, in Utzenstorf. Natur des Geschäftes: Spirituosenhandlung. Geschäftslokal: In Utzenstorf. Die Firma erteilt Prokura an Jakob Brand, alliié Muster, in Utzenstorf.

###### Bureau de Saignelégier (district des Franches-Montagnes).

12 janvier. La maison «G. Gaiffe», établie à Besançon (France), a installé au Noirmont, sous la raison sociale **G. Gaiffe**, une succursale qui a commencé le 1<sup>er</sup> août 1893 et qui a pour objet, ainsi que la maison principale, la fabrication de babouches et de chaussons feutres semelés. La succursale est engagée par le chef de la maison, M. Georges Gaiffe, originaire de et domicilié à Besançon, et plus spécialement par le sieur Paul-Antoine Thiévent, originaire du Noirmont, y demeurant, qui a reçu à ces fins la procuration de ladite maison. Bureaux: Au Noirmont.

12 janvier. Sous la dénomination de **Société de musique instrumentale de la paroisse des Breuleux**, il a été fondé une société dans le sens des art. 716 et suiv. c. f. o., dont les statuts portent la date du 25 février 1867, révisés le 26 juillet 1893. Elle a son siège aux Breuleux. La société a pour but de fournir à ses membres des délassements utiles et agréables par l'étude de la musique. Pour être reçu membre actif, il faut jouir d'une bonne réputation et verser dans le fonds social une cotisation égale à la part de ce fonds afférente à chaque sociétaire. Les sociétaires peuvent se retirer en tout temps de la société, en payant toutefois dans certains cas prévus par les statuts, une somme de fr. 40. La société est administrée par un comité de trois membres nommés par l'assemblée pour une durée d'un an. Le président et le secrétaire-caissier représentent la société vis-à-vis des tiers. Les signatures collectives de ces deux personnes engagent la société. Le président est M. Jules Frésard, horloger; et le secrétaire-caissier M. Virgile Theurillat, fabricant d'horlogerie, demeurant les deux aux Breuleux. La société ne pourra se dissoudre qu'avec le consentement unanime des sociétaires. En cas de dissolution, ses fonds seront répartis entre les sociétaires. Le mobilier sera déposé à la municipalité pour être remis à une société qui se reformerait dans la localité et qui aurait l'intention de poursuivre le même but.

###### Uri — Uri — Uri

1894. 13. Januar. Wilhelmina Gisler-Reiser, Franziska Gisler, Joseph und Anton Gisler, alle von Aلتdorf, wohnhaft in Aلتdorf, haben unter der Firma **Familie Gisler, Bierbrauerei Reiser** in Aلتdorf eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche den 1. Januar 1894 ihren Anfang nahm. Natur des Geschäftes: Bierbrauerei und Betrieb des Gasthauses zur Bierbrauerei Reiser in Aلتdorf.

###### Solothurn — Soleure — Soletta

###### Bureau Stadt Solothurn.

1894. 15. Januar. Inhaber der Firma **Max Reinert** in Solothurn ist Max Reinert, Konrads sel., von und in Solothurn. Natur des Geschäftes: Spirituosen, Kolonial- und Tabakhandlung. Geschäftslokal: Marktplatz Nr. 2.

###### Graubünden — Grisons — Grigioni

1894. 13. Januar. Die Firma **Leonh. Loretz** in Chur (S. H. A. B. Nr. 186 vom 16. September 1894, pag. 756) ist infolge Verzichts des Inhabers erloschen.

### Aargau — Argovie — Argovia

#### Bezirk Aarau.

1894. 11. Januar. Alfred Oehler und Oskar Oehler, beide von und in Aarau, haben unter der Firma **A. Oehler & Co, Maschinenfabrik & Eisengiesserei** in Aarau eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche mit der Eintragung ins Handelsregister beginnt und Aktiven und Passiven der bisher in Wildegg niedergelassenen Kommanditgesellschaft «A. Oehler & Co, mech. Werkstätten und Giesserei» übernimmt. Natur des Geschäftes: Maschinenfabrik und Eisengiesserei.

#### Bezirk Lenzburg.

11. Januar. Die Kommanditgesellschaft unter der Firma **A. Oehler & Co, mech. Werkstätten & Giesserei** in Wildegg (S. H. A. B. Nr. 80 vom 7. April 1891, pag. 330) hat sich aufgelöst. Aktiven und Passiven werden übernommen von der Kollektivgesellschaft unter der Firma «A. Oehler & Co, Maschinenfabrik & Eisengiesserei» in Aarau. Damit erlischt auch die an E. Rilliet-Laué erteilte Prokura.

### Waadt — Vaud — Vaud

#### Bureau de Lausanne.

1894. 13. janvier. Michel-Jules-Eugène Romané de Mayenne (France) et Henri-Emile Vautier du Châtelard et des Planches, les deux professeurs, domiciliés à Lausanne, ont constitué sous la raison sociale **Romané & Vautier**, une société en nom collectif, qui a son siège à Lausanne et a commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1894. Genre de commerce: Exploitation et direction d'un institut d'éducation et d'instruction. Villa Mont-Riant, Avenue de la Gare.

#### Bureau de Morges.

13 janvier. Le chef de la maison **A. Jaccard-Michel**, à Morges, est Arthur-Emile Jaccard, allié Michel, de Ste-Croix, domicilié à Morges. Genre de commerce: Epicerie, vins et tabacs. Magasin: 83, Grand rue.

#### Bureau de Nyon.

13 janvier. Dans leur assemblée générale du 30 septembre 1893, les sociétaires de la **Société de fromagerie de Gland**, dont le siège est à Gland (F. o. s. du c. de 1889, page 62; 1890, page 181; 1891, page 83; 1892, pages 54 und 4101), procédant au renouvellement de leur commission administrative ont appelé en qualité de membres de cette commission: MM. Emile Pommerat, Chs-François Grange, Marc Cristin, Ami Caboussat et Louis Burnat, tous domiciliés à Gland. Cette commission a désigné pour son président M. Louis Burnat. M. Chs Cottier a été confirmé en qualité de secrétaire.

#### Bureau d'Oron.

10 janvier. Le chef de la maison **Frédéric Pasche**, à Oron-la-Ville, est Charles-Frédéric-Henri, fils de feu Gabriel-Louis Pasche, d'Oron-la-Ville, son domicile. Genre de commerce: Marchand de bois et tuilerie.

10 janvier. L'association dite «Société immobilière de laiterie et fromagerie de Servion» (F. o. s. du c. du 25 novembre 1889, n<sup>o</sup> 182, page 867) a, par acte reçu Porchet, notaire, à Oron, le 4 janvier 1894, procédé à la révision complète de ses statuts, pour être immédiatement appliqués, d'où il résulte: La dénomination reste **Société immobilière de laiterie et fromagerie de Servion**. Son siège est à Servion et elle a pour but l'exploitation en commun du lait des vaches de ses membres, par la fabrication ou la vente de manière à en tirer le meilleur parti possible. La société peut en tout temps recevoir de nouveaux membres par décision de l'assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres présents et moyennant une finance d'entrée de fr. 60, plus une part proportionnelle aux amortissements effectués sur les dettes de la société antérieures à l'admission, les enfants de membres ne payant que la moitié du tout. Les sociétaires pourront se retirer en tout temps de l'association, moyennant avis écrit remis au président deux mois d'avance et acquit auprès du caissier de toutes leurs redevances envers la société, plus payement d'une finance de fr. 200 et perte de tous droits aux biens de l'association. Tout sociétaire qui dans les trois mois dès une mise en demeure par le caissier ne s'acquittera pas de ses redevances sera de plein droit rayé comme membre et déchu de tous droits au fonds social; des exclusions avec mêmes effets pourront être prononcées pour falsification du lait et autres délits envers la société. La vente ou cession d'une part ne sera valable vis-à-vis de la société qu'après agrégation de l'acquéreur par l'assemblée générale. Outre les contributions annuelles pour le service des intérêts, l'apport des membres consiste dans leurs parts indivises aux biens de l'association consistant en meubles évalués fr. 2000 et en immeubles taxés au cadastre fr. 13,796, les dettes se montant à ce jour à fr. 12,760. L'association a pour organe principal l'assemblée générale des sociétaires réunie sur convocation du comité et au moins une fois par année, chaque part ayant une voix. Toutes ses décisions sont prises à la majorité des voix représentées, sauf ce qui est prévu ci-devant pour l'adoption de nouveaux membres; toutefois à la dissolution de la société, la révision des statuts et règlements et l'exclusion de membres exigent une majorité des 2/3 des voix effectives. L'association est dirigée par un comité de trois membres savoir: Un président, un vice-président et un secrétaire-caissier nommés par l'assemblée générale, le premier et le dernier représentant la société et ayant ensemble la signature sociale. Elle a en outre dans son sein une commission de surveillance. L'association ne poursuit pas un but lucratif; ses engagements sont uniquement garantis par ses biens propres et ses membres sont exonérés de toute responsabilité personnelle. L'association peut recevoir une seconde catégorie de membres dits externes. Pour les

redevances des membres envers la société, celle-ci aura un privilège ou droit de rétention sur la paie du lait ou sur la marchandise, selon qu'il y aura vente ou fabrication, jusqu'à concurrence de la somme due. Toutes contestations entre sociétaires au sujet des affaires sociales, de même que celles entre l'un d'eux et la société, seront soumises à un tribunal arbitral. Le comité est actuellement composé comme suit: Président, Jean-Louis Pasche; vice-président, Edouard Fawer; secrétaire-caissier, Daniel Gilliéron-Delessert, tous à Servin.

### Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de Môtiers (district du Val-de-Travers).

1894. 11 janvier. Le citoyen Jules Grisel de Travers et le citoyen Jean-Emile Aeschbacher de Eggwyl (Berne), les deux domiciliés à Noiraigue, ont constitué en ce dernier lieu, sous la raison sociale **Grisel et C<sup>o</sup>**, une société en nom collectif commencée le 15 juin 1893. Jules Grisel est seul autorisé à représenter la société. Genre de commerce: Fabrication et vente de pendants, anneaux et couronnes de montres. Bureau et atelier: Au Furcil Noiraigue.

12 janvier. Jules-Samuel Jéquier et ses fils Jules-Henri Jéquier, Charles Jéquier-Borle, originaires de Fleurier, y domiciliés, ont constitué à Fleurier sous la raison sociale **Jéquier frères et C<sup>o</sup>**, une société en nom collectif ayant commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1894. Genre de commerce: Fabrication et vente d'horlogerie, spécialité de secondes au centre.

### Genf — Genève — Ginevra

1894. 12 janvier. Par jugement, en date du 11 janvier 1894, le tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Genève a déclaré en état de faillite, dès ce jour:

La maison **Ph. Carret**, négociant en vins en gros, à Genève (F. o. s. du c. du 12 septembre 1891, n° 185, page 753);  
et celle de la maison **G. Raggi**, marchand de bestiaux, 6, Rue Franklin, à Genève (F. o. s. du c. du 6 février 1883, n° 14, page 107). Ces deux raisons sont radiées d'office.

12 janvier. La raison **J. Amblet**, à Genève (F. o. s. du c. du 5 janvier 1892, n° 2, page 7), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Les suivants: Alfred Bussy et Auguste Taverney, tous deux d'origine vaudoise et domiciliés à Genève, ont constitué à Genève sous la raison sociale **Bussy et Taverney**, une société en nom collectif, qui a commencé le 17 décembre 1893, et qui reprend la suite des affaires de la maison «J. Amblet». Genre d'affaires: Droguerie. Locaux: 15, Rue des Allemands.

12 janvier. La raison **A. Schellenberg**, à Genève (F. o. s. du c. du 6 mars 1883, n° 32, page 244), est radiée ensuite du décès du titulaire.

Herrmann Schellenberg et Arnold Schellenberg, tous deux fils d'Arnold et tous deux de Seegräben (Zürich) et domiciliés à Genève, y ont constitué sous la raison sociale **Schellenberg, frères**, une société en nom collectif, commencée le 27 octobre 1893, et qui reprend la suite des affaires, ainsi que l'actif et passif de la maison «A. Schellenberg». Genre de commerce: Grains et chevaux. Locaux: 13, Rue Gevray.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum. — Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

## Marken. — Marques.

### Eintragung. — Enregistrement.

15 janvier 1894, 8 h. a.  
N° 6730.

**L. A. & J. Ditesheim**, fabricants,  
Chaux-de-Fonds (Suisse).



**Boîtes, cuvettes, cadres, mouvements, étuis  
et emballages de montres.**

### Liste der öffentlichen Patentschriften-Sammlungen.

### Liste des collections publiques d'exposés d'invention.

Erklärung betreffend die Angabe der Stunden. — Die römischen Zahlen werden für die Zeit von 1 Uhr nachts bis und mit Mittag (I-XII) verwendet, und die arabischen Zahlen von 1 Uhr nachmittags bis und mit Mitternacht (1-12).

Remarque relative à l'indication des heures. — Les chiffres romains sont employés pour le temps dès une heure du matin jusques et y compris midi (I-XII), et les chiffres arabes dès une heure du soir jusques et y compris minuit (1-12).

Ort Localités	Lokal — Locaux	Tage — Jours	Stunden Heures
Aarau . . . . .	Kanton. Muster- u. Modell- sammlung	Sonntag	X-XII
Appenzell . . . . .	Staatskanzlei	Wochentage	IX-XII, 2-6
Altstätten . . . . .	Evangel. Schulhaus	?	?
Arlesheim . . . . .	Sitzungszimmer des Ge- meinderates	Wochentage	X-XI, XII-4
Basel . . . . .	Gewerbemuseum	Wochentage	jederzeit
Bellinzone . . . . .	Archivio cantonale	X-XII, 2-6, 7-9	X-XII, 2-6
Bern . . . . .	Gewerbemuseum	Sonntag	X-XII
		Dienstag, Mittwoch,	IX-XII, 2-5
		Donnerst., Samstag	
		Freitag	IX-XII, 2-5, 7-9

Ort Localités	Lokal — Locaux	Tage — Jours	Stunden Heures
Bienne (Biel) . . . . .	Bureau n° 6 de la chan- cellerie municipale	jours ouvrables	heures de bureau
Bischofszell . . . . .	Rathaus	Montg. u. Donnerstg.	1-5
Brigue (Brig) . . . . .	Maison communale	jours ouvrables	VIII-XI
Brugg . . . . .	Lesegesellschaft	täglich	jederzeit
Buchs (Rheinth.) . . . . .	Gemeinderatskanzlei	Wochentage	jederzeit
Bulle . . . . .	Ecole des filles	jours ouvrables	2-6
Burgdorf . . . . .	Kanzlei des Einwohner- gemeinderates	Montag u. Samstag	2-6
Chaux-de-Fonds . . . . .	Ecole d'horlogerie	mercredi	2-4 et 8-10
		samedi	2-6
Chur . . . . .	Muster- u. Modellsammlung	Montag u. Samstag	XI-XII
Delémont . . . . .	Salle de la commission des écoles primaires	jours ouvrables	1-4
Fleurier . . . . .	Salle commun <sup>le</sup> , anc. collège	lundi	2-4
Frauenfeld . . . . .	Staatskanzlei	Wochentage	VIII-XII, 2-6
Fribourg . . . . .	Musée industriel cantonal	jeudi	VIII-XII, 2-6
		dimanche	IX-XII
		mardi, jeudi et samedi	8-10
Genève . . . . .	Bibliothèque de la Classe d'industrie à l'Athénée	jours ouvrables	7-10
		jeudi	1-4
Genève . . . . .	Bibliothèque publique de la ville de Genève	tous l. jours non fériés (en outre, en hiver) pendant les vacances d'été (tous les jours non fériés)	IX-XII, 1-6 8-10
Glarus . . . . .	Gasthof Adler	Montag u. Mittwoch	VIII-XII
		Wochenabende	1-6
Herisau . . . . .	Gewerbe-Fortbild.-Schule	Sonntag	6-8
Hochdorf . . . . .	Archiv der Seethalbahn	Wochentage	VIII-X
Horgen . . . . .	Sekundarschulhaus	Mont. bis u. mit Freit.	1-4
Ilanz . . . . .	Gasthof Rhätia	täglich	VIII-4 jederzeit
Interlaken . . . . .	Gemeindeamthaus	Mont., Dienst., Donst.	2-4
		Samstag	2-3
Kreuzlingen . . . . .	Rathaus, Sitzungszimmer	Samstag u. Sonntag	1-5
Langenthal . . . . .	Markthalle	Wochentage	Bureauzeit
		Sonntag	vormittags
Lausanne . . . . .	Musée industriel	mercredi, samedi, dimanche	heures d'ouverture du musée
Liestal . . . . .	Landeskanzlei	Wochentage	VIII-XII, 2-6
Locarno . . . . .	Local du conseil municipal	jours ouvrables	IX-XII, 2-5
Locle . . . . .	Ecole d'horlogerie	lundi	VIII-XII
Lugano . . . . .	Scuola comunale	vendredi	2-7
Luzern . . . . .	Staatsarchiv	martedi, venerdi	2-3
		?	?
Menziken . . . . .	Sitzungszimmer des Ge- meinderats	Montag	jederzeit
Moudon . . . . .	Local du dépôt des four- nitures scolaires	jours ouvrables	XI-XII
Murten (Morat) . . . . .	Stadtschreiberei	Wochentage	Bureauzeit
Neuchâtel . . . . .	Exposition scolaire perma- nente (bâtim. académique)	Jeudi	2-4
Neuchâtel . . . . .	Bureau du contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent	jours ouvrables	VIII-XII, 2-6
Nyon . . . . .	Bibliothèque du musée, au château	dimanche et jeudi	1-4 en été 1-3 en hiver
Olten . . . . .	Stadtkanzlei	Wochentage	Bureauzeit
Porrentruy . . . . .	Hôtel de ville	jours ouvrables	VIII-6
Rapperswyl (St. Gallen) . . . . .	Gasthof Freihof	Sonntag	X-XII, 2-4
		Donnerstag	2-6
Rheinfelden . . . . .	Rathaus (Gemeinderatskanzlei)	Dienst. u. Donnerst.	2-6
Romanshorn . . . . .	Wartzimmer der Gemein- deratskanzlei	Dienstg., Donnerstg. und Samstag	VIII-XII
Saignelégier . . . . .	Mairie	jours ouvrables	2-4
S <sup>c</sup> -Croix . . . . .	Maison de commune	mardi et vendredi	2-5
S <sup>c</sup> -Imier . . . . .	Ecole d'horlogerie	mardi et vendredi	VIII-XII
S <sup>c</sup> -Maurice (Valais) . . . . .	Hôtel de ville (Greffé municip <sup>le</sup> )	jours ouvrables	X-XI
St. Gallen . . . . .	Gewerbemuseum	täglich ausser Montg.	IX-XII, 1-9
Samaden . . . . .	Gemeindehaus	Wochentage	IX-X, 3-4
Sarnen . . . . .	Standeskanzlei	Keine Zeitbestimmg.	—
Schaffhausen . . . . .	Gewerbehalle	Wochentage	VIII-XII, 2-6
Schwyz . . . . .	Staatskanzlei	?	?
Sentier . . . . .	Collège	lundi et jeudi samedi	4-7 XII-2
Sion . . . . .	Chancellerie d'état	jours ouvrables	VIII-XII, 2-4
Solothurn . . . . .	Stadtbibliothek	täglich	Bibliotheks- angeschlagen
Stans . . . . .	Standeskanzlei	Dienstag u. Freitag	1-6
Stein a. Rh. . . . .	Rathaus	Wochentage	IX-XI
Sursee . . . . .	Rathaus	Wochentage	jederzeit
Thun . . . . .	Rathaus	Dienst. u. Donnerst.	2-6
Thusis . . . . .	Rathaus	Mittwoch u. Samstag	X-XI, 3-4
Uster . . . . .	Gemeinderatskanzlei	Dienstag u. Freitag	2-7
		Sonntag	VIII-XI
Vallorbes . . . . .	Collège	jours ouvrables	1-4
Vevey . . . . .	Bureau du chef de police	tous les jours	VIII-6
Wattwyl . . . . .	Sitzungszimmer des Ge- meinderates	Montag u. Samstag	Nachmittag
Willisau . . . . .	Abwartzimmer des Statt- halteramtes	Dienst. u. Donnerst.	2-6
Winterthur . . . . .	Gewerbemuseum	Wochentage	VIII-8
	Wyl (St. Gallen)	Werktag	VIII-XII, 2-6
Yverdon . . . . .	Secrétairerie municipale	jours ouvrables	IX-XII, 2-5
Zürich . . . . .	Gewerbemuseum (Leseszimmer)	Wochentage	Bureauzeit
Zürich . . . . .	Stadtbibliothek	Wochentage	X-XII, 2-4
Zug . . . . .	Einwohnerkanzlei	Wochentage	VIII-XII, 2-6



Nichtamtlicher Teil. — Partie non officielle.

Finanzielles Ergebnis der Patenttaxen der Handelsreisenden.

Im verflorenen Jahre wurden 1893, — eine zufällig der Jahreszahl entsprechende Anzahl von taxpflichtigen Ausweiskarten in der Schweiz ausgestellt und dafür Fr. 310,650 eingenommen. Wie bekannt, wird der Ertrag dieser Karten unter die Kantone, nach Abzug einer ihnen zukommenden Bezugsgebühr von 4%, nach dem Verhältnis ihrer Bevölkerungszahl verteilt; zu Lasten der Kantone fallen nur die Kosten der Ausweiskarten und Abrechnungsformulare, welche ihnen von der Eidgenossenschaft geliefert werden. Nach der Volkszählung vom 1. Dezember 1888 beträgt die Gesamtbevölkerung der Schweiz 2,917,754 Seelen. Demnach beträgt das Betreffnis pro Kopf der Bevölkerung 10,221 Rp.

Die Einnahmen der Kantone, die Zahl der von ihnen ausgestellten taxpflichtigen Ausweiskarten und die Verteilung des Ergebnisses sind aus folgender Zusammenstellung ersichtlich:

Kantone	Bezogene	Taxpflichtige	Bevölkerung	Betreffnis nach
	Taxen			der Bevölkerungszahl *)
	Fr.	Ausweiskarten		Fr.
Genf . . . . .	49,000	216	105,509	12,635. —
Zürich . . . . .	44,550	296	337,188	36,004. 95
Bern . . . . .	37,650	250	536,679	56,131. 70
Neuenburg . . . . .	32,150	195	108,153	12,207. 15
Waadt . . . . .	26,350	160	247,655	26,146. 45
Basel-Stadt . . . . .	25,950	125	73,749	8,427. 20
St. Gallen . . . . .	20,800	140	228,174	24,009. 05
Aargau . . . . .	13,050	87	193,580	20,186. 65
Graubünden . . . . .	11,300	80	94,310	10,081. 75
Luzern . . . . .	8,600	60	153,360	14,105. 40
Thurgau . . . . .	8,400	59	104,678	10,991. 85
Solothurn . . . . .	6,800	47	85,621	8,974. 20
Freiburg . . . . .	5,000	34	119,155	12,363. 80
Schwyz . . . . .	3,800	26	50,370	5,267. 45
Glarus . . . . .	3,650	25	33,825	3,581. 30
Schaffhausen . . . . .	2,650	18	37,788	3,935. 90
Baselland . . . . .	2,300	16	61,941	6,401. 70
Tessin . . . . .	1,950	13	126,751	12,989. 35
Appenzell A.-Rh. . . . .	1,900	14	54,109	5,598. —
Zug . . . . .	1,650	11	23,029	2,405. 80
Nidwalden . . . . .	1,050	7	15,043	1,316. 80
Wallis . . . . .	1,050	7	101,985	10,445. 95
Uri . . . . .	750	5	17,249	1,788. 40
Appenzell I.-Rh. . . . .	150	1	12,888	1,317. 80
Obwalden . . . . .	150	1	15,043	1,538. 05
<b>Total</b>	<b>310,650</b>	<b>1893</b>	<b>2,917,754</b>	<b>308,851. 65</b>

Die Kosten für die an sämtliche Abgabestellen verabreichten Formulare, inkl. Porto, belaufen sich auf 1,798. 35  
Total wie angeführt 310,650. —

\*) In diesen Summen ist die Bezugsgebühr begriffen. Abgezogen sind die Kosten der Ausweiskarten- und Abrechnungs-Formulare, inkl. Porto.

Von schweizerischen Handelsreisenden wurden 1,556 taxpflichtige Ausweiskarten gelöst und zwar 1,401 gültig für die Dauer eines Kalenderjahres und 155 für diejenige eines Kalenderhalbjahres. Für diese Karten wurden 225,600 Fr. bezahlt. An ausländische Handelsreisende wurden 337 taxpflichtige Ausweiskarten verabfolgt und dafür 85,050 Fr. eingenommen. Unter den von den ausländischen Handelsreisenden bezahlten Ausweiskarten sind bis zum 30. Juni 1893, d. h. bis zum Tage, an dem mit der französischen Regierung eine Vereinbarung über die gegenseitige gleiche Behandlung der Handelsreisenden getroffen wurde, 263 Karten gelöst und dafür 75,600 Fr. bezahlt worden. Diese Karten wurden meistens in den Grenzkantonen, wie z. B. Basel, Genf und Neuenburg gelöst und diese haben daher auch verhältnismässig die grössten Einnahmen zu verzeichnen. Genf, Neuenburg und Basel haben demzufolge einen grossen Teil ihrer Einnahmen zu Gunsten der andern Kantone der eidg. Staatskasse zur Verfügung zu stellen.

Ausländische Banken. — Banques étrangères.

Banque d'Angleterre.		Banque nationale de Belgique.		Banque de France.		Oesterreichisch-ungarische Bank.	
4 janvier.	11 janvier.	4 janvier.	11 janvier.	4 janvier.	11 janvier.	31. Dezember.	7. Januar.
£	£	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	österr. fl.	österr. fl.
Encaisse métal* . . . . .	—	16,911,835	Billets émis . . . . .	—	—	486,623,620	479,629,920
Réserve de billets . . . . .	—	14,895,350	Dépôts publics . . . . .	—	—	486,623,620	479,629,920
Effets et avances . . . . .	—	25,712,643	Dépôts particuliers . . . . .	—	—	486,623,620	479,629,920
Valeurs publiques . . . . .	—	11,760,317	Comptes courants . . . . .	—	—	486,623,620	479,629,920
Circulation de billets . . . . . 3,612,057,485							
Comptes-courants . . . . . 504,567,403							
Metallbestand . . . . . 263,812,459							
auf d. Ausland 14,422,087							
auf das Inland 161,982,192							
Noten-Circulation . . . . . 16,376,436							
Kurzfall. Schulden . . . . . 14,854,140							

Télégrammes.

14 janvier. Le câble entre Lattaquié et Chypre est interrompu. Les télégrammes pour Chypre via Turquie subissent des retards.  
14 janvier. Le câble Penang-Medan est interrompu.  
15 janvier. Le câble Bonny-Kamerun est interrompu. Les câbles Foochow-Shanghai et Amoy sont interrompus.  
15 janvier. Les lignes Cathérine-Larise sont retablies.

Insertionspreis:  
Die halbe Spaltenbreite 30 Cts.,  
die ganze Spaltenbreite 50 Cts. pro Zeile.

Privat-Anzeigen. — Annonces non officielles.

Prix d'insertion:  
30 cts. la petite ligne,  
50 cts. la ligne de la largeur d'une colonne.

Gotthardbahn.

Bekanntmachung.

Nachdem die revidierten Statuten der Gotthardbahn-Gesellschaft vom 27. November 1893 vom schweizerischen Bundesrate am 29. vor. Mts. genehmigt worden sind, wird den Aktionären zur Kenntnis gebracht, dass dieselben bei der Gotthardbahn-Gesellschaft in Luzern bezogen werden können.

Luzern, den 12. Januar 1894.

(16)

Die Direktion.

THE MARINE, Insurance Company, Limited.

Transport-Versicherung. — Assurances transport.

Fondée à Londres en 1836.

Capital fr. 25,000,000. — Réserve fr. 12,000,000.

Assurances du transport de valeurs et de marchandises, par terre et par eau, par polices spéciales, d'abonnement et en bloc. — Assurances de corps de bateaux à vapeur. — Assurances de voyages.

Sécurité de premier ordre. — Conditions avantageuses.

Prière de s'adresser pour tous renseignements au directeur, fondé de pouvoirs pour la Suisse, Mr. Alfred Bourquin, à Neuchâtel, ou aux agents dans les cantons. (115\*)

Fabrik pharmaceutischer und hygieinischer Spezialitäten von Dr. P. Gerber, Apotheke, Bern, 21, Bärenplatz.

Fabrique de spécialités pharmaceutiques et hygiéniques du Dr. P. Gerber, pharmacien, Berne, 21, Place de l'Ours.

Eisen-Chinin-Wein. — Vin ferrugineux à la quinine.

Gerber's Blutreinigungsthee — Thé dépuratif Gerber.

Dr. P. Gerber's Zahnseife, Odontine, vorzüglichstes Mittel zur Reinigung der Zähne. — Eau dentifrice antiseptique au Salol, le meilleur remède pour la conservation des dents. (812)

Bestellungen werden prompt und franko ausgeführt. — Prière de demander à la pharmacie du Dr. P. Gerber, à Berne, le catalogue avec prix de ses spécialités.

Schweiz. Wechsel- & Effektenbank in Liquidation. (12')

Durch Vertrag mit der Schweiz. Wechselbank in Basel ist den Herren Aktionären der Schweiz. Wechsel- & Effektenbank in Liquidation das Recht gewährt, ihre Aktien bis und mit Ende Januar 1894 gegen solche der Schweiz. Wechselbank umzutauschen, in der Weise, dass für je eine Effektenbank-Aktie und Fr. 20 in Bar eine mit 50% einbezahlte Aktie der Schweiz. Wechselbank von Fr. 50 Nominalwert verabfolgt wird.

Diejenigen Herren Aktionäre, welche von diesem Rechte Gebrauch zu machen wünschen, wollen ihre Aktien vor obigem Termine der Schweiz. Wechselbank einsenden.

LITHOGRAPHIE et IMPRIMERIE LIPS, BERNE. (890)

Se recommande pour toutes espèces d'impressions pour administrations, chancelleries, banques, professions libérales, commerce et industrie.

Spécialités: Tableaux graphiques, plans, cartes géographiques, vues, affiches, illustrations. En-têtes de lettres et de factures, actions et obligations, chèques préparés chimiquement contre les falsifications. Prix modérés, exécution artistique. — Prompte livraison. — Expédition franco dans toute la Suisse.

Fabrikation und Spezialität.

Couper- und Plombierzangen, Plomben, Perforiermaschinen, Billetdatumpressen, Numeroteurs, Siegel-, Datum- und Firmastempel, Brenneisen, Waggonschlüssel, Firmenschilder (Affichen), Hydranten- und Strassentafeln, Hausnummern, Kilometer-, Hektometer- und Gradiententafeln mit massiver, erhabener Schrift, gegossen, emailliert oder gepresst. — Diplom Zürich 1883, Medaille Preis 1889.

H. Isler,

(349)

mechanische Werksätze und Gravieranstalt, Winterthur.

Kursblatt des Berner Börsenvereins

erscheint mit Ausnahme der Sonn- und Feiertage täglich. Preis jährlich Fr. 7. Abonnemente nehmen alle Postbüreaux entgegen.

Für die Tit. Betreibungsämter.

Personenregister m. aner. bester Einthlg., Kassa- u. Konto-Korr.-Bücher, Ageuda-Mappen f. denk. beste Ordnung der Formulare.

Hochachtend

Jos. Kindhauser, Buchbinderei, (14') Bassersdorf-Zürich.

Seidenzwirner (17)

von Fach, mit gründlicher praktischer Bildung im Maschinenfache aller Zwirne und besten Referenzen, sucht Veränderung als Direktor. Geß. schriftliche Offerten unter Chiffre O 4457 B an Orell Füssli-Annoucen, Basel.